

Nettoyage citoyen des 8 & 22 mars 2009 avec l'association SOS MALdeSEINE

SOS MALdeSEINE est une association d'amoureux du fleuve. Son but est d'informer sur l'état de pollution de la Seine par les macro-déchets et d'organiser des nettoyages citoyens.

Ainsi, à Berville-sur-Seine, grâce à la municipalité et au SIGOPI, tous ces déchets flottants échoués sur les zones d'accumulation de « la fontaine » et du bac ont été ramassés !



Dans une ambiance amicale, en deux après-midis ensoleillées, 20 bénévoles ont ramassé et trié 60 m³ de déchets recyclables ! (bouteilles, bidons, verre, etc...)

Pour quelques temps, les lieux ont retrouvé leur aspect agréable : naturel...



Ces macro-déchets peuvent se définir comme tous détritiques visibles à l'œil nu, qui sont directement ou indirectement, volontairement ou involontairement, jetés ou abandonnés, dans le milieu aquatique.

Ces déchets éparpillés sur les bords de nos routes ou dans nos rivières sont le symbole du gaspillage de nos ressources naturelles : 100 kg de plastiques recyclés = 60 kg de pétrole (juin 2009 – ONU)
De plus, Les propriétés chimiques et physiques de ces déchets sont nocives pour l'environnement.

Malheureusement, ils sont très présents sur notre fleuve. Ils se concentrent le long et sur les berges naturelles par dépôt lors des grandes marées.

C'est le cas notamment depuis le Val-de-la-Haye (premier grand dépôt en aval du barrage de Poses) puis à Quevillon, Bardouville, Hénouville, Anneville, Yville, Barneville, etc...

Ils se dirigent inexorablement vers la Mer !

Des solutions?

Pour nous, il est essentiel d'intervenir sur le problème le plus en amont possible...

En amont, par l'éducation des enfants (et des adultes), en aval, par des initiatives politiques ou citoyennes...

Laurent COLASSE

Association SOS MALdeSEINE

<http://maldeseine.free.fr>

SOS MALdeSEINE a participé au groupe de travail "déchets en milieux aquatiques" du Grenelle de l'Environnement (mai 2009) pour le Livre Bleu du Grenelle de la Mer (juillet 2009) et prochainement à la seconde phase du plan de réduction des macro-déchets flottants ou échoués dans les fleuves, les ports, le littoral et en mer. (décembre 2009).